

Ecrit par le 1 février 2026

Territoires 2026 : le grand virage administratif



À compter du 1^{er} janvier 2026, plusieurs réformes structurantes vont profondément faire évoluer le fonctionnement des collectivités territoriales et le quotidien de leurs agents. Statut rénové des élus locaux, modernisation des comptes publics, généralisation du Compte financier unique ou encore obligation de participation à la complémentaire santé : ces mesures, déjà actées par le Parlement ou par ordonnance, poursuivent un objectif commun : renforcer la lisibilité de l'action publique locale, améliorer la protection sociale et accroître l'attractivité de la fonction territoriale. Tour d'horizon des principales évolutions à anticiper.

Adopté définitivement début décembre 2025, le statut de l'élu local entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2026. Il constitue une réforme d'ampleur pour les quelque 520 000 élus locaux, en apportant des réponses concrètes aux difficultés d'engagement et d'exercice des mandats. Avant même l'élection, l'accompagnement est renforcé : le congé électif est porté jusqu'à 20 jours, des modules d'information

Ecrit par le 1 février 2026

gratuits sont proposés, et des dispositifs spécifiques sont prévus pour certains publics, notamment les étudiants ou les personnes en situation de handicap.

Evolution du statut de l'élu local

L'exercice du mandat est également facilité. Les indemnités sont revalorisées et mieux adaptées à la taille des collectivités, le recours à la visioconférence est encouragé, l'articulation avec une activité professionnelle est améliorée, tandis que les frais liés au mandat peuvent être remboursés plus facilement. Des mesures de garde d'enfants et une protection renforcée face aux menaces ou violences complètent ce dispositif.

La sortie de mandat

Enfin, la sortie de mandat fait l'objet d'une attention particulière, avec des aides à la réinsertion professionnelle, une allocation de fin de mandat élargie et une bonification des droits à la retraite. L'ensemble vise à lever les freins à l'engagement local, sécuriser les parcours et reconnaître durablement le rôle des élus dans la démocratie de proximité.

Le Compte financier unique, une comptabilité plus lisible

Autre changement majeur : la généralisation du Compte financier unique (CFU). En application de l'ordonnance du 12 juin 2025, ce document devient, à partir de l'exercice 2026, la référence comptable pour l'ensemble des collectivités territoriales. Le CFU fusionne le compte administratif, produit par l'ordonnateur, et le compte de gestion du comptable public. Il offre ainsi une vision unique, plus lisible et partagée des données budgétaires et patrimoniales. Nouveaux ratios financiers, bilan synthétique, compte de résultat : la présentation est modernisée et pensée pour renforcer la transparence à destination des élus comme des citoyens. Cette évolution s'inscrit dans la continuité de la dématérialisation engagée depuis 2019, avec la poursuite de la télétransmission des documents via l'application Actes Budgétaires.

La complémentaire santé devient obligatoire

À partir du 1^{er} janvier 2026, la participation des employeurs territoriaux à la complémentaire santé de leurs agents devient obligatoire. Cette mesure marque une étape importante de la réforme de la protection sociale complémentaire dans la fonction publique territoriale. Concrètement, les employeurs devront contribuer à hauteur d'au moins 15 euros par mois et par agent pour la couverture santé, incluant notamment les soins courants, l'hospitalisation, l'optique ou le dentaire. Les collectivités pourront soit proposer un contrat collectif, soit prendre en charge une mutuelle labellisée souscrite individuellement par l'agent. Cette obligation vient compléter la participation à la prévoyance, déjà en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2025, et vise à garantir une couverture minimale plus équitable, tout en responsabilisant les employeurs publics sur la qualité de la protection sociale offerte.

Un contexte budgétaire à surveiller

Ces réformes interviennent dans un contexte financier incertain. La France pourrait en effet entamer l'année 2026 sans loi de finances pleinement adoptée, malgré l'adoption du budget de la Sécurité sociale. Celui-ci intègre notamment des mesures relatives à la santé et aux prestations sociales, dont l'instauration d'une contribution santé obligatoire pour certains ressortissants non européens,

Ecrit par le 1 février 2026

notamment des retraités ne relevant pas d'une convention de sécurité sociale.

Ce que cela change au quotidien pour les collectivités

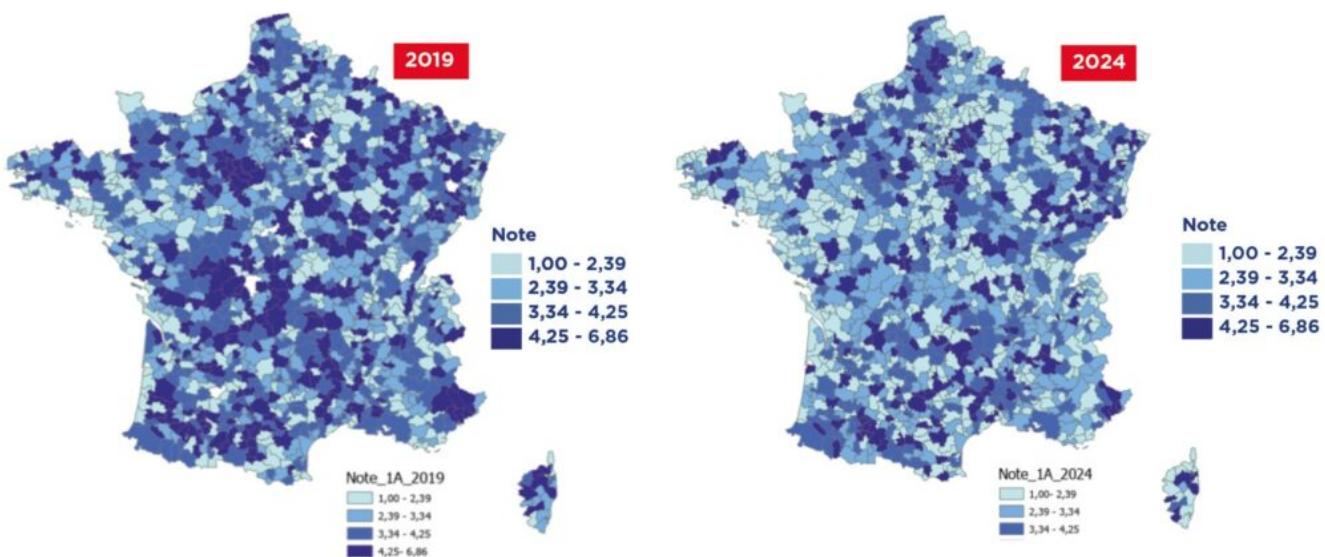
Pour les communes, intercommunalités, départements et régions, ces évolutions représentent à la fois des défis administratifs -adaptation des outils comptables, ajustement des budgets, mise en conformité réglementaire- et des opportunités sociales, en améliorant l'attractivité de la fonction publique territoriale et la protection des agents.

2026, une année de transition

L'année 2026 s'annonce ainsi comme une année charnière pour les territoires : plus d'outils modernes, une meilleure reconnaissance de l'engagement local et une protection sociale renforcée, au prix toutefois d'une adaptation rigoureuse des pratiques et des organisations. Un tournant structurant pour les collectivités, appelées à conjuguer efficacité administrative et ambition sociale.

Mireille Hurlin

Finances des collectivités : les Vauclusiens s'en tirent plutôt bien



Ecrit par le 1 février 2026

L'AFL, la banque des collectivités locales, a dévoilé la 6^e édition de son Baromètre de la santé financière des collectivités. Fondée sur l'analyse des notes financières que l'AFL attribue à chaque collectivité, cette étude dresse un panorama chiffré de la situation budgétaire 2024 des communes, intercommunalités, départements et régions, à moins d'un an du renouvellement municipal et intercommunal. Un bilan où les collectivités de Vaucluse s'en tirent plutôt bien.

« Dans un contexte marqué par une inflation persistante, un ralentissement économique et un climat politique instable, ce baromètre confirme l'émergence de deux blocs aux dynamiques divergentes : un bloc communal, globalement résilient, et un bloc départements/régions, en difficulté croissante », constate l'AFL en préambule de son étude. Ce dernier subit, à des degrés divers, la baisse ou l'atonie de ses principales recettes (Droits de mutation à titre onéreux - DMTO, fraction de TVA...) alors même que les besoins, tant sociaux qu'en infrastructures publiques, et les enjeux de la transition écologique sont élevés et croissants.

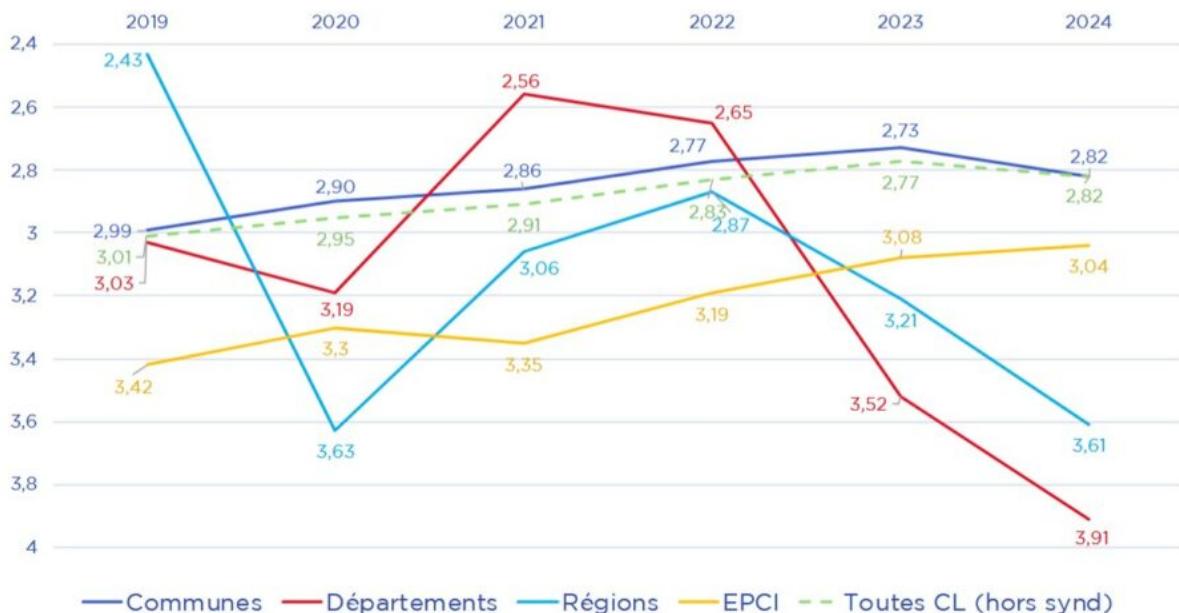
« L'année 2024 a été marquée par une hausse soutenue des dépenses et un recours inédit à l'emprunt. »

Marie Ducamin, présidente du conseil d'administration de l'AFL

« L'édition 2025 du baromètre AFL confirme une inflexion des trajectoires financières des collectivités locales, complète Marie Ducamin, présidente du conseil d'administration de l'AFL. L'année 2024 a été marquée par une hausse soutenue des dépenses et un recours inédit à l'emprunt, dans un contexte de croissance économique modérée, d'inflation encore sensible et d'instabilité politique. »

Ecrit par le 1 février 2026

MOYENNE DES NOTES FINANCIÈRES DES COLLECTIVITÉS PAR ANNÉE



Crédit : AFL

Celle qui est aussi maire de Saint-Jacques-de-la-Lande et vice-présidente de Rennes Métropole confirme également les propos préliminaires de l'étude : « le baromètre atteste l'émergence de deux blocs au sein de la sphère publique locale : le bloc communal d'un côté et le couple départements/régions de l'autre. Les trajectoires distinctes de ces deux ensembles de collectivités sont à la fois la traduction de la succession de crises depuis 2020 (inflation, hausse des taux d'intérêt, crise de l'immobilier, ...) mais aussi la conséquence de décisions politiques plus ou moins anciennes (nationalisation de la fiscalité locale, accroissement de la dépendance du panier fiscal à la conjoncture économique, asymétrie entre recettes et dépenses des départements...). »

« Ce baromètre confirme une nouvelle fois la résilience des finances locales. »

« Pour autant, ce baromètre confirme une nouvelle fois que la résilience des finances locales - à l'exception de celle des départements - est notable, poursuit Marie Ducamin. Mais elle doit être regardée à l'aune des enjeux auxquels sont confrontés les collectivités dans leur ensemble : premier investisseur public et en première ligne sur les questions de transition énergétique et écologique, les collectivités locales ont également un rôle fondamental à jouer face au vieillissement de la population, aux fractures territoriales et aux tensions sociales persistantes. »

Ecrit par le 1 février 2026

La situation globale

La situation financière globale du monde local - collectivités territoriales et leurs groupements à fiscalité propre - a connu en 2024 une légère dégradation avec une note financière moyenne de 2,82 (médiane à 2,61) après l'amélioration constatée en 2023 (2,77 en moyenne, médiane à 2,44). Si la note financière moyenne des collectivités locales est relativement - et logiquement - stable d'une année sur l'autre compte-tenu de sa forte dépendance à l'effectif communal, il apparaît qu'en 2024 l'écart type est un peu plus élevé qu'au cours des exercices antérieurs : 1,54 en 2024 contre 1,50 en 2023 et 1,49 en 2022.

INDICATEURS ÉCONOMIQUES ET BUDGÉTAIRES 2024

1,1% **Taux de croissance PIB**
→ identique à 2023

+2,3% **Inflation (IPCH)**
↓ 5,7% (vs 2023)

7,3% **Taux de chômage**
↓ 7,5% (vs 2023)

169,6
Mds€ **Déficit public**
soit 5,8% du PIB
↗ 5,4% (vs 2023)

—
dont APUL : **16,7 Mds€**
soit 0,6% du PIB

3 305
Mds€ **Dette publique**
soit 113% du PIB
—
dont APUL : **261,9 Mds€**
soit 9% du PIB

Source : INSEE

Crédit : AFL

Deux éléments caractérisent l'exercice budgétaire 2024 et expliquent principalement l'évolution des

Ecrit par le 1 février 2026

notes des différents segments de collectivités locales : d'une part, la forte progression des dépenses et, d'autre part, un montant d'emprunt inédit.

En 2024, les dépenses de fonctionnement et d'investissement progressent fortement, alors que les recettes connaissent des dynamiques et des trajectoires variables selon les segments de collectivité. En découle une épargne brute qui se contracte globalement de 3,5% pour s'établir à 41,8 Mds€. Ce montant, structurellement élevé, masque toutefois de fortes disparités et variations selon les échelons locaux, en particulier pour les départements.

L'autre élément significatif en 2024 est l'ampleur des dépenses d'investissement et, pour le financer, un recours à l'emprunt en forte progression. Ce dernier atteint un niveau inédit de 27 Mds€ (+27% par rapport à 2023), levier actionné par l'ensemble des segments de collectivité (aboutissant à une progression de l'endettement public local qui atteint désormais 215,8 Mds€).

Les communes et les intercommunalités résistent

Au sein du bloc communal, le maître-mot semble être la stabilité entre 2023 et 2024. Dans l'ensemble, les communes affichent une légère dégradation de leur notation financière moyenne (de 2,73 en 2023 à 2,82 en 2024) alors que celle des Groupements à fiscalité propre (GFP : les structures intercommunales ayant la possibilité de lever l'impôt) apparaît stable, voire plutôt bien orientée (de 3,08 en 2023 à 3,04 en 2024). Tout en demeurant le segment le mieux noté, cet affaissement de la note moyenne des communes mérite d'être souligné dans la mesure où ce segment de collectivités évoluait favorablement depuis 2019. Quant aux GFP, à l'exception de 2021, ils poursuivent globalement une trajectoire favorable et affichent aujourd'hui la meilleure note financière moyenne depuis 2019.

La note moyenne des communes, comme chaque année, est déterminée par le poids des petites communes, puisque 52% d'entre elles comptent moins de 500 habitants, 84% moins de 2 000 habitants. Or cette année, la strate des moins de 500 habitants est celle qui voit sa situation financière évoluer le moins favorablement.

Au total, 48% des notes financières communales s'améliorent en 2024, tandis que 52% se dégradent. Les dégradations les plus marquées concernent les plus petites et les plus grandes communes (moins de 500 habitants et plus de 100 000 habitants)

Ecrit par le 1 février 2026

MOYENNE DES NOTES FINANCIÈRES DES COMMUNES PAR STRATE DÉMOGRAPHIQUE ET PAR ANNÉE



Crédit AFL

« Le dernier millésime du baromètre de la santé financière des collectivités apporte un éclairage contrasté sur la situation des petites villes (2 500 à 25 000 habitants), s'inquiète l'APVF (Association des petites villes de France). L'amélioration continue de leur note financière depuis le début du mandat, en 2020, marque un coup d'arrêt. Il faut néanmoins noter une bonne résistance de cette note. Par ailleurs, le sérieux dans la gestion financière ne s'est pas fait au détriment des investissements portés par les petites villes. Un certain nombre d'éléments suscitent néanmoins l'inquiétude. Tout d'abord, la contraction de l'épargne brute concerne désormais un tiers des petites villes, du fait d'une hausse marquée des dépenses contraintes. S'ajoute à cela les difficultés financières des partenaires des communes que sont les départements et les régions, avec une dégradation sensible de leur note financière. Dès lors, les injonctions contradictoires de l'Etat, entre accélération des investissements dans la transition écologique et limitation de la dépense, dans un contexte budgétaire contraint au niveau national, sont de plus en plus difficilement tenables pour les maires des petites villes. »

« Les communes rurales contribuent à l'activité économique locale.

L'Association des maires ruraux de France

Malgré le fait que les très petites communes restent les mieux notées, le baromètre de l'AFL observe que

Ecrit par le 1 février 2026

se sont les communes de moins de 500 habitants qui affichent une dégradation de leur note légèrement plus marquée que la moyenne communale (+0,12 versus +0,09). Comme pour l'ensemble des communes, c'est la baisse du niveau d'épargne brute (-4,3%) qui explique cette évolution défavorable de la notation.

De quoi faire réagir [l'AMRF](#) (Association des maires ruraux de France) : « les communes rurales subissent les effets cumulés des choix de l'Etat et la persistance de l'imprévisibilité de ses mécanismes financiers. D'où la baisse légère de la notation liée à celle d'un point de pourcentage du ratio d'épargne brute moyen malgré la décrue du stock de dette. Pour autant les communes rurales contribuent à l'activité économique locale. Des trois niveaux de collectivités, la commune reste la plus robuste. »

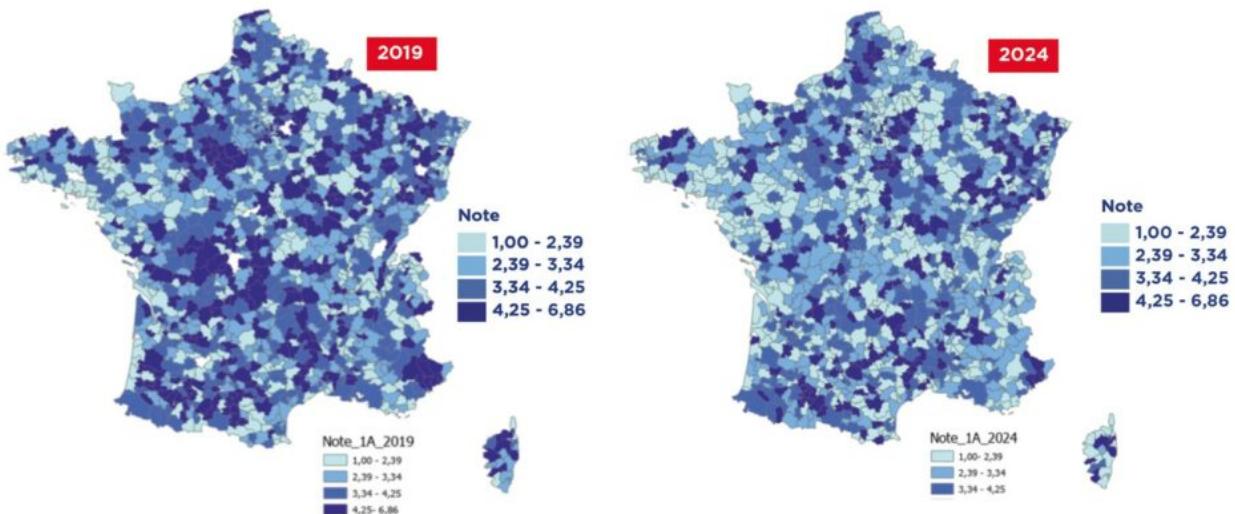
« Les collectivités locales portent près de 70% de l'investissement public civil. »

L'Association des maires de France (AMV)

De son côté, l'Association des maires de France (AMV) rappelle l'importance des collectivités locales dans le poids de l'investissement publics dans les territoires. « L'édition 2024 confirme que les équilibres financiers du bloc communal sont sous tension. En attestent une dégradation de la note moyenne des communes et une très légère amélioration pour les EPCI. Ce constat est notamment le résultat du coût des normes, de l'augmentation du point d'indice, des transferts de compétences, du maintien de livret A à 3% et de l'encadrement des recettes locales. Alors que les collectivités locales portent près de 70% de l'investissement public civil, les résultats du baromètre soulignent l'importance de développer une visibilité pluriannuelle et de leur donner les marges de manœuvre nécessaires. »

Ecrit par le 1 février 2026

› MOYENNE DES NOTES FINANCIÈRES DES GROUPEMENTS À FISCALITÉ PROPRE (2019-2024)



Crédit : AFL

Les EPCI de Vaucluse meilleurs que leurs voisins

Localement, entre 2019 et 2024 les EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale) de Vaucluse s'en sortent plutôt bien puisque leur situation financière s'améliore globalement sur cette période. Alors que plus de la moitié d'entre-elles affichait une notation défavorable supérieur à 3 dans le baromètre AFL elles sont moins d'un quart désormais. Un résultat meilleur que la majorité des EPCI des départements limitrophes ainsi que du reste de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les départements à la traîne sauf le Vaucluse

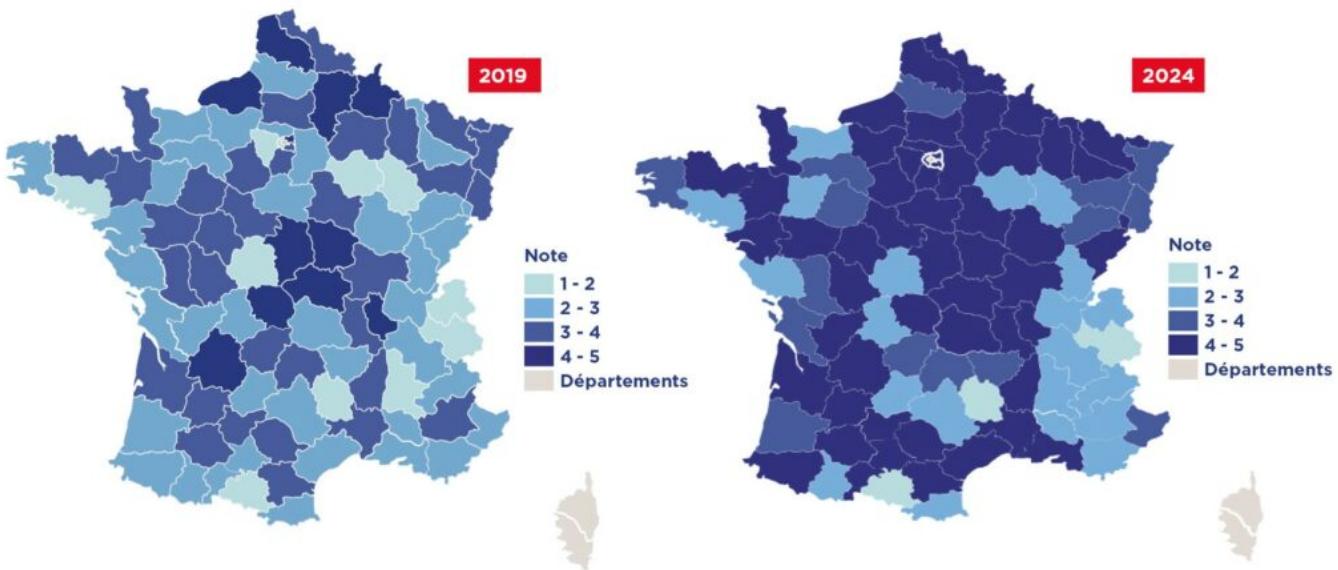
« Comme en 2023, les départements sont le segment de collectivités qui connaît la plus sévère dégradation », pointe le bilan de l'AFL. Les raisons ? Une panne dans les recettes fiscales (les DMTO) et une atonie des recettes de fonctionnement.

« Après les difficultés rencontrées en 2020 et le redressement constaté en 2021 et 2022, l'exercice budgétaire 2024 se traduit par une forte dégradation budgétaire des départements, dans le prolongement de 2023, constate le baromètre. Leur note financière moyenne poursuit sa chute, s'établissant à 3,91. Cette dégradation est particulièrement marquée puisque la notation moyenne s'établissait à 2,65 en 2022 et à 3,52 en 2023. Il s'agit de la notation la plus défavorable jamais rencontrée par les départements depuis 2015 (3,57). »

En conséquence, en 2024 ce sont 14 départements qui affichent désormais une épargne nette négative (contre 2 en 2022 et 7 en 2023).

Ecrit par le 1 février 2026

› MOYENNE DES NOTES FINANCIÈRES DES DÉPARTEMENTS (2019-2024)



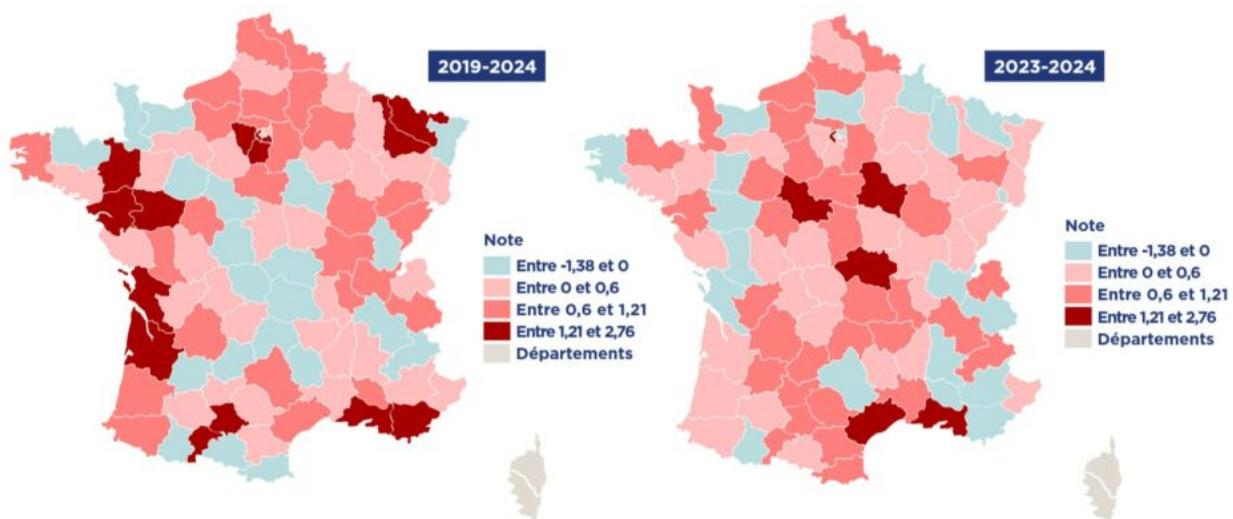
Crédit : AFL

« La dégradation de la situation financière des Départements s'accélère en 2024, sous l'effet conjugué du gel voire de la diminution de plusieurs de leurs recettes (DGF, TVA et DMTO) et de la dynamique de leurs dépenses de solidarité (évolution tendancielle et mesures décidées par l'Etat), s'alarme [Départements de France](#). D'après une enquête réalisée par Départements de France auprès de ses adhérents en avril 2025, l'épargne brute des Départements pourrait diminuer de -69% entre 2022 et 2025 et l'épargne nette de -97%. »

Dans ce marasme, le Conseil départemental de Vaucluse semble faire presque exception. Saluée par la Chambre régionale de la Cour des comptes pour [« sa gestion prudente et maîtrisée »](#), le Département affiche ainsi une situation financière plutôt enviable. Sa note financière entre 2023 et 2024 figure parmi les meilleures de France. Et l'image des EPCI vauclusiennes, il peut faire des envieux chez ses voisins, tout particulièrement les Bouches-du-Rhône et le Gard.

Ecrit par le 1 février 2026

› VARIATION DES NOTES FINANCIÈRES DES DÉPARTEMENTS



Crédit : AFL

Les Régions impactées également

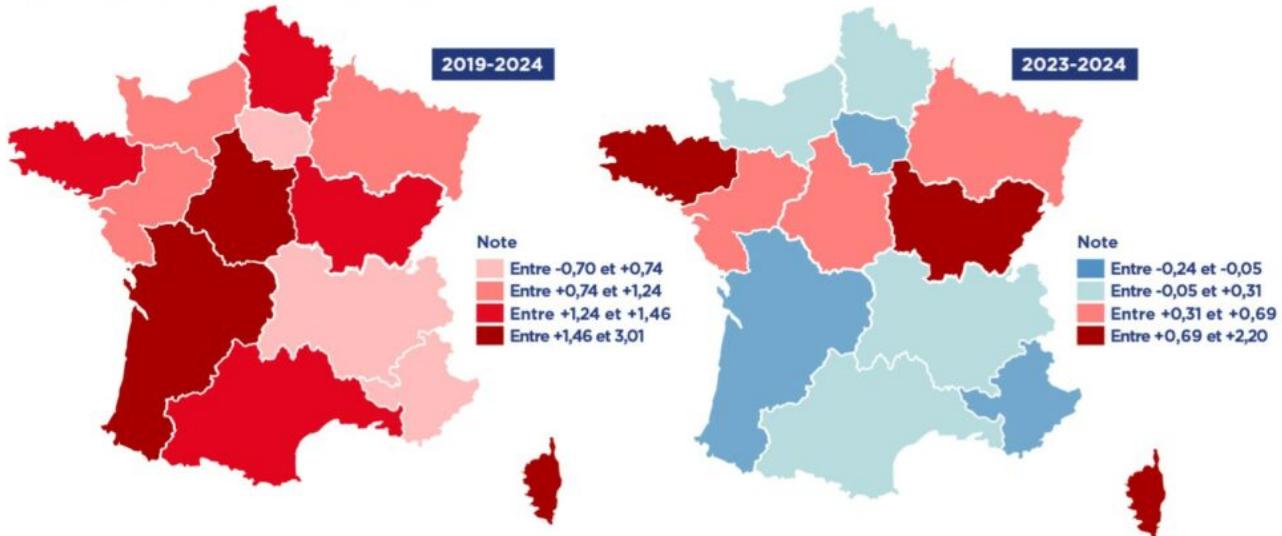
Enfin, les régions suivent une évolution assez similaire à celle des départements, mais moins accusée. Avec une note financière moyenne de 3,61 (3,21 en 2023), il s'agit de leur moins bonne performance budgétaire, à l'exception de l'exercice 2020 (3,63) au cours duquel ce segment avait été le plus impacté par la crise sanitaire. Cette situation est principalement la traduction d'une capacité d'épargne stable, alors même que les efforts d'investissement des régions demeurent très soutenus et exigent un recours à l'emprunt croissant.

Mais là encore, la situation locale est largement moins alarmante que pour le reste de l'Hexagone, tout particulièrement sa partie Nord.

« Les dépenses d'investissement des Régions ont augmenté de 4 Md€ depuis 2019, soit une hausse de 35%, pour atteindre 15,1 Md€, explique [Régions de France](#), dont le président délégué n'est autre que Renaud Muselier, président de la Région Sud. Ce pic historique des investissements régionaux, à la demande notamment de l'État pour accompagner les différents plans de relance et la décarbonation de notre économie, a été financé par un recours accru à l'emprunt à cause d'une atonie des recettes régionales, dont la progression est significativement inférieure à l'inflation : entre 2019 et 2024, les recettes des Régions ont seulement progressé de +5,4% alors que l'inflation cumulée a été de +16%. En raison d'une capacité de désendettement qui s'est mécaniquement dégradée (soit le niveau le plus dégradé de l'ensemble des catégories de collectivités), les Régions ne seront plus en mesure de compenser par l'emprunt toute nouvelle fragilisation de leurs ressources qui se traduirait par une baisse massive de leurs investissements. »

Ecrit par le 1 février 2026

› ÉVOLUTION DES NOTES RÉGIONALES



Crédit : AFL

L.G.

Le système de notation de l'AFL : mode d'emploi

Les notes financières* obtenues pour chacune des collectivités territoriales et leurs groupements à fiscalité propre ont fait l'objet de traitements statistiques (moyennes simples, écarts types, médianes, ...) afin de dégager des tendances sur différents périmètres (typologie de collectivité, strate démographique, année...). Par souci de confidentialité, aucune note individuelle n'est publiée mais l'AFL tient à la disposition de chaque collectivité sa note financière qui se situe entre 1 et 7.

Cette note financière repose sur les trois critères :

- **La solvabilité**, pondérée à 55%, résultant du taux de couverture du remboursement de la dette par l'épargne brute (30%) et du taux d'épargne brute (25%).
- **Le poids de l'endettement**, pondéré à 20%, résultant de la capacité de désendettement (10%) et du taux d'endettement (10%).
- **Les marges de manœuvre budgétaires**, pondérées à 25%, résultant de la part des annuités de la dette dans les recettes de fonctionnement (5%), du taux d'épargne brute avec augmentation de 10% des ressources à pouvoir de taux (5%), de la capacité de désendettement avec réduction de 10% de la charge nette des investissements (10%) et du taux d'endettement après réduction de 10% de la charge nette des investissements (5%).

Par ailleurs, dans cette étude 4 indicateurs financiers sont particulièrement observés : le taux d'endettement (stock de dette/recettes réelles de fonctionnement hors cessions), le taux d'épargne brute (épargne brute/recettes réelles de fonctionnement hors cessions), la solvabilité annuelle (épargne

Ecrit par le 1 février 2026

brute/remboursement structurel du capital) ainsi que la solvabilité pluriannuelle ou la capacité de désendettement (stock de dette/épargne brut).

**Les agrégats budgétaires et les ratios financiers sont calculés en consolidant les données issues des budgets principaux et des budgets annexes (comptes de gestion 2024 provisoires) centralisés par la Direction générale des finances publiques (DGFiP). Les données exploitées dans cette étude ont fait l'objet de retraitements. Les données budgétaires consolidées n'intègrent pas les budgets annexes des établissements publics sociaux et médico-sociaux (M22).*

Les ambitions du département de Vaucluse dans la production audiovisuelle



Ecrit par le 1 février 2026

Le Département de Vaucluse lançait il y a deux ans un fond de soutien au cinéma et à l'image animée. Cette initiative, assez unique pour un département, a permis d'aider en 2025, cinq productions pour un montant total de 200 000 €. Les ambitions de la collectivité sont doubles : favoriser l'émergence et le développement d'une vraie filière économique et valoriser l'image du département au travers de ses patrimoines.

« Chaque euro dépensé par une collectivité pour un tournage génère 7,6 € de retombées pour le territoire (rémunérations, dépenses techniques, hébergements...) ». Rien que ce chiffre (calculé par la collectivité) peut justifier à lui seul le soutien à la filière de production audiovisuelle. Si aujourd'hui avec le développement des plateformes de streaming les besoins en production audiovisuelles sont décuplés, la compétition entre les territoires n'en demeure pas moins forte. Rien que dans la région Sud plusieurs infrastructures importantes se partagent le marché : les studios de la Victorine à Nice, Provence Studios à Martigues et la Belle de Mai à Marseille... Mais aucune dans le Vaucluse. Sans parler des équipements de la région Occitanie elle aussi très active, dont les récents studios de France Télévisions installées à Vendargues (Hérault).

Ecrit par le 1 février 2026



© Département de Vaucluse

Entre mai et septembre 2024, 10 nouvelles sociétés liées à l'audiovisuel ont vu le jour

En 2024, le Vaucluse a accueilli 45 tournages audiovisuel dont 3 films pour le cinéma, 4 TV films, 12 court-métrages et 1 documentaire. L'ensemble de ces productions représente 245 jours de tournage.

Ecrit par le 1 février 2026

Entre mai et septembre 2024, 10 nouvelles sociétés liées à l'audiovisuel ont vu le jour : studios d'animation, post-production, édition de jeux vidéo, créations audio-visuelles... Jusqu'alors le département comptait 3 studios d'animation : [Duetto](#), [Circus](#), [La station](#).

Cette filière plus qu'émergente est également dotée de plusieurs écoles audiovisuelles de renom comme [3iS](#) à Avignon, [IMCA](#) à Sorgues ou [l'École des Nouvelles Images](#) à Avignon. La présence sur le territoire de producteurs de cinéma ou de télévision comme Yves Rousset-Rouard ou [Alex Berger](#) n'est pas aussi sans jouer un certain rôle dans [le développement de la filière vauclusienne](#).

[Le Département de Vaucluse soutient le cinéma et l'audiovisuel](#)

200 000 € de subvention, voté par l'assemblée départementale, auront ainsi été distribués en 2025

En 2025, le guichet du département a reçu 13 demandes de soutien à la production. 5 ont été retenus(voir ci liste dans l'encadré) via une commission composée de professionnels du cinéma et de la télévision. 200 000 € de subvention, votés par l'assemblée départementale, auront ainsi été distribués en 2025. Ces budgets viennent en complément des aides pouvant déjà être apportées par la [Région Sud](#) ou encore le [Grand Avignon](#). A noter également qu'une association, la [Commission du Film Luberon Vaucluse](#), œuvre dans l'accueil et le développement des tournages sur le département. Elle dispose d'un solide carnet d'adresses pour faciliter le travail des producteurs : liste de techniciens, de sociétés proposant des moyens techniques, identification et référencement de lieux de tournage, aides aux obtentions d'autorisations...

Ces filières locales ou régionales de productions soutenues par les collectivités ne sont pas uniquement à comprendre comme des outils de développement économique, ce sont des opportunités uniques pour faire entendre une voix de la France qui ne soit plus issue d'un seul lieu. Comme un autre récit porté par ceux qui y habitent.

Les productions aidées en 2025 par le département de Vaucluse

Film d'animation **Donjons et Chatons** : Production : Watch Next. Fabrication en partie à Avignon = 50 000 €

Long-métrage **Jean Valjean** : Production : Radar Films. Scénario et réalisation : Eric Besnard. Tournage à Oppède, Ménerbes, Lagnes, Gargas, Saint-Saturnin = 35 000 €

Long-métrage **Trompe-la-mort** : Production : Rumble Fish. Réalisation : Rocco Labbe. Post-production à Avignon et effets numériques au studio d'animation Circus = 50 000 €

Ecrit par le 1 février 2026

Documentaire **Beaucastel** : Production : Nolita Cinéma. Réalisation : Gabin Rivoire. Tournage au Château de Beaucastel à Châteauneuf-du-Pape = 15 000 €

Film d'animation **L'Ours et l'ermite** : Production : Tant mieux prod. Réalisation : Marine Blin. Studio *Les Astronautes* à Avignon = 50 000 €

Le Département de Vaucluse soigne son image à moindre frais



Le Conseil départemental de Vaucluse se dote d'une nouvelle identité visuelle. Pour cela, les services du Département ont réalisé un maximum de choses en interne afin de minimiser les

Ecrit par le 1 février 2026

coûts de changement de l'ancien logo qui datait de 2001.

Cela faisait quasiment près d'un quart de siècle que le Département de Vaucluse affichait la même identité graphique. Autant dire une éternité, tout particulièrement pour une collectivité. L'ancien logo, avec un 'V' jaune et bleu datait de 2001. L'institution vauclusienne s'appelait alors encore 'Conseil Général'. Elle était présidée par le socialiste Claude Haut qui venait de succéder au RPR Jacques Bérard. A cette époque, on venait d'inaugurer la gare TGV d'Avignon en présence de Jacques Chirac et la LEO était à peu près aussi peu avancée qu'aujourd'hui. Le futur 'tricheur' Lance Armstrong remportait sa 3^e victoire au Tour de France, les Etats-Unis étaient foudroyées par les attaques du 11 septembre et c'était l'année de sortie du premier film de la série Harry Potter...

« Le Vaucluse change. »

Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse

« La précédente identité visuelle, et le logo qui en découlent, ont naturellement vieilli et ne reflètent plus le dynamisme d'une collectivité qui se modernise et d'un territoire qui se transforme », explique le service communication du Conseil départemental de Vaucluse. Moins indulgente, Dominique Santoni, sa présidente, compare, au mieux, l'ancien logo à une fontaine, au pire, à une 'mouette'.

« Pourquoi une nouvelle identité, explique-t-elle. Parce que je crois que le Vaucluse change. Qu'il se modernise et qu'il avance. C'est un 'V' de Vaucluse qui dit autre chose que l'envol. Il évoque la vitalité mais aussi notre vision, nos valeurs... Cette nouvelle identité visuelle illustre véritablement ce que l'on est aujourd'hui. Elle nous rend plus lisibles et plus impactant. »

✓VAUCLUSE

LE DÉPARTEMENT



En haut, le nouveau logo. En bas, l'ancien logo datant de 2001.

Un investissement pour l'attractivité du territoire

« Au fil du temps, l'ancienne identité visuelle avait fait l'objet de très nombreuses déclinaisons ou interprétations qui n'assuraient plus la cohérence indispensable en matière de communication, complètent les services du Département. La nouvelle identité visuelle va également permettre d'harmoniser l'ensemble des supports. Elle assurera une lisibilité maximale de l'action du Département et donnera une nouvelle image du Vaucluse. »

« C'est un projet qui a été impulsé par les services du Département », confirme Dominique Santoni pour qui cette initiative constitue également « un investissement pour l'attractivité du Vaucluse ».

Maîtriser les coûts de l'opération

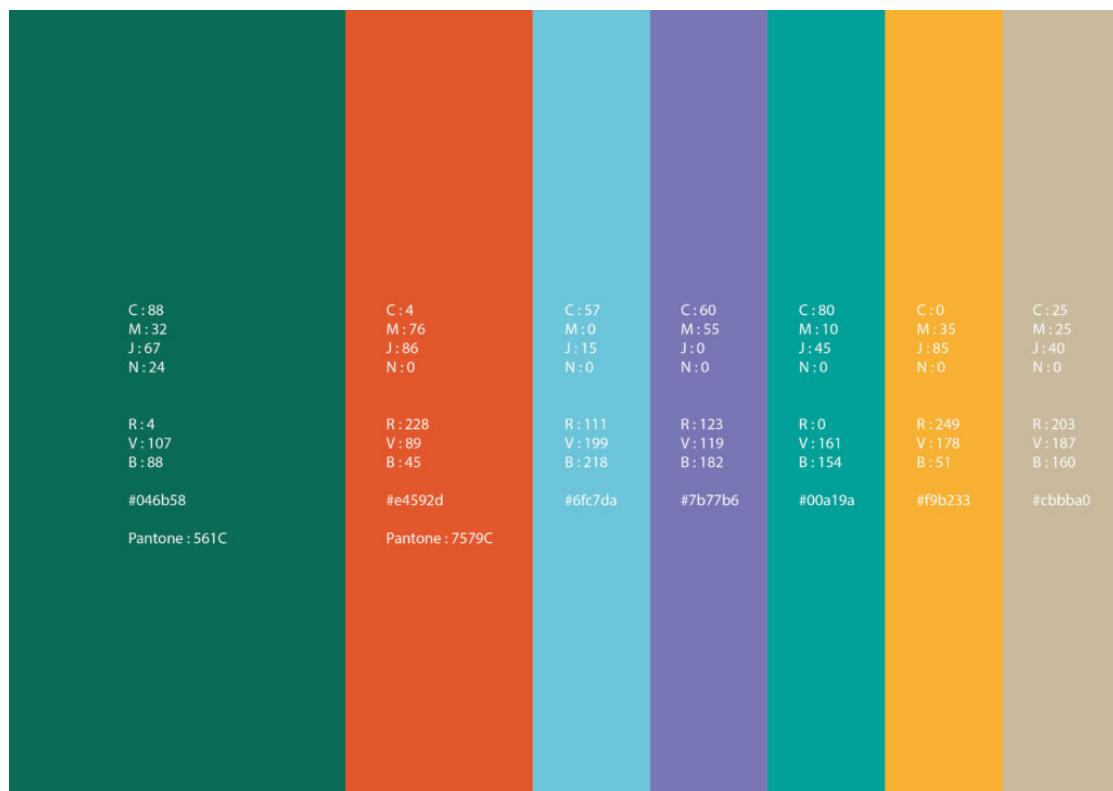
Cependant, à l'heure où les collectivités locales surveillent au plus près leur niveau de dépense, le Département de Vaucluse s'est engagé dans ce renouvellement avec la ferme volonté d'en maîtriser les coûts. Ainsi, un maximum de choses a été réalisé en interne.

Par exemple, l'habillage des véhicules est réalisé par les agents du Conseil départemental. Le Département s'acquittera donc seulement de la fabrication des adhésifs, ce qui divise le coût de

Ecrit par le 1 février 2026

l'opération par 5. Dans le même temps, les 'goodies' (objets promotionnels) ont été écoulés afin d'éviter tout gaspillages liés à la mise en place de la nouvelle charte graphique.

« L'un des impératifs étant de minimiser le coût, la mise en place de la nouvelle identité visuelle sera appliquée selon plusieurs principes simples : ne pas gaspiller, dématérialiser et réaliser en interne tout ce qui peut l'être », insiste la communication du Département.



La nouvelle identité visuelle du Département s'appuie sur une palette de 2 couleurs principales complétée par 5 couleurs complémentaires.

Changement d'identité visuelle : mode d'emplois

Basée sur un vert évoquant les massifs forestiers du département et un ocre rappelant les Ocres de Vaucluse, la nouvelle identité sera déclinée sur tous les supports de communication de la collectivité. Véhicules, papiers en-tête, façade des sites du département, site internet et outils numériques ou bien encore le magazine du Département qui sort ces jours-ci à l'occasion de l'été 2025.

Pour changer la signalétique de ses quelque 130 bâtiments (collèges, EDES, agences et centres routiers, services...) le Département fait le choix de conserver au maximum les supports existants (panneaux dibond, totems), sur lesquels seront appliqués de nouveaux films adhésifs haute résistance. Les seuls supports à remplacer sont ceux qui sont aujourd'hui endommagés.

Ecrit par le 1 février 2026



Le site internet.

Ecrit par le 1 février 2026

22:58 1



< departementdevaucluse ...



1223 publications 6845 followers 436 suivi(e)s

Département de Vaucluse

Services publics & administration

Compte officiel du Département de #vaucluse

The best of 84 : events, paysages et balades ❤

Partage tes photos & bons plans @departementvaucluse

www.vaucluse.fr et 3 autres liens

Suivi(e) par premiereedition.avignon

Suivre**Écrire****Contacter**

EVENT



TERROIR



CHEVAL PAS..



SIA



Ecrit par le 1 février 2026



Le nouveau magazine.

Par ailleurs, le Vaucluse compte 68 panneaux routiers marquant l'entrée ou la sortie de son territoire et respectant une norme nationale. Au lieu de tous les remplacer, le Département a choisi de procéder à la pose, sur la zone personnalisable, d'un adhésif réfléchissant.

Même volonté d'économie concernant les vêtements de travail des agents : aucune commande exceptionnelle n'a été passée, le nouveau logo s'appliquant uniquement aux renouvellements programmés.

Enfin, le Conseil départemental de Vaucluse profite de ce changement d'identité visuelle pour approfondir sa politique de dématérialisation. Des trames portant le nouveau logo ont été intégrées aux

Ecrit par le 1 février 2026

logiciels de gestion des courriers, aujourd’hui numériques à quasiment 100%, ce qui réduit de manière drastique la commande de papier à en-tête.

En Vaucluse, la vitesse va passer à 84km/h en 2026



Le coup de com' du Conseil départemental de Vaucluse est aussi réussi que ce qu'il a été discret. Ainsi, après l'Eure qui a voté en février dernier le retour aux 90km/h, le Vaucluse sera le 54^e département français à revoir la vitesse à la hausse sur le réseau routier dont il a la

Ecrit par le 1 février 2026

charge. La mesure devrait être effective à compter du 1^{er} avril de l'année prochaine.

Alors que la vitesse sur les routes secondaires françaises a été abaissée à 80km/h depuis le 1er juillet 2018, les services de l'Etat ont autorisé depuis 2020 les conseils départementaux à relever à nouveau ce seuil à 90km/h. Ainsi, 53 départements hexagonaux sont repassés à ce jour, sous conditions (voir en fin d'article) aux anciennes limitations de vitesse. Dernier en date, celui de l'Eure qui a officiellement voté cette mesure le 7 février 2025 après que son président, Alexandre Rassaërt, ait annoncé son souhait de retrouver l'ancien seuil en octobre 2024. Pour le département normand la mesure entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2026. Le temps notamment d'implanter la nouvelle signalisation pour un montant estimé à 200 000€.



Si la vitesse sera de 84km/h en Vaucluse, cette limitation sera portée à 84,1km/h à Orange, 84,5km/h à Bollène et 84,8km/h à l'Isle-sur-la-Sorgue. Crédit : Devisocom

Une bonne affaire pour le département...

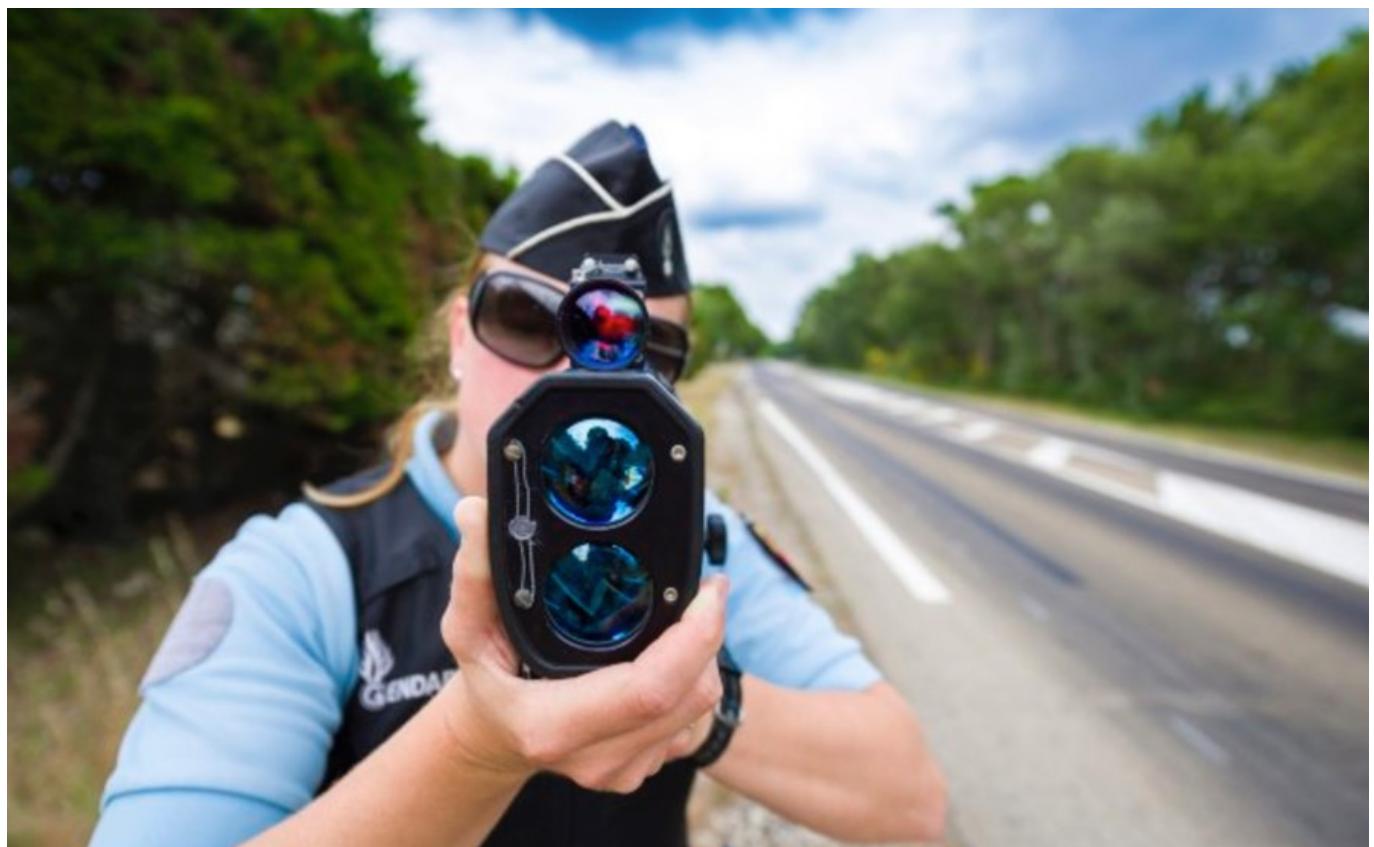
Pour le Vaucluse, cela faisait longtemps que le Conseil départemental réfléchissait à un retour sur les anciennes limitations de vitesse, surtout depuis qu'une majorité de départements ont enclenché la marche arrière. Cependant, le coût de l'opération constituait jusqu'alors un véritable frein à cette décision en raison de son prix, particulièrement en cette période de restrictions budgétaires pour les collectivités locales. En effet, le coût de pose d'un panneau est compris entre 200 et 250€ environ. Néanmoins, la vigilance des agents vauclusiens en charge des routes du département leur a permis de dénicher une vente flash sur [le site le bon coin-coin](#) dédié aux bonnes affaires pour les collectivités locales. Il faut dire qu'à 84€ les 100 panneaux l'offre est alléchante, rendant ainsi la démarche, qui sera effective le 1er avril 2026, quasiment gratuite.

... et un sacré coup de com'

Profitant de l'aubaine, l'administration départementale s'est donc engouffrée dans l'opération. Flairant également le bon coup de com', le Département a aussi pris une décision inédite : « rien ne nous oblige à

Ecrit par le 1 février 2026

augmenter la vitesse jusqu'à 90 km/h. Nous sommes dans le département 84 alors la vitesse sera portée à 84km/h. Comme cela tout le monde est content : ceux qui veulent aller plus vite et ceux qui souhaitent que l'on roule à des vitesses raisonnables sur nos routes. » C'est vrai que la différence de vitesse est minime alors que le coup marketing est une vraie réussite.



Pour les gendarmes de Vaucluse, les contrôles de vitesse seront différents selon les communes où ils seront réalisés. Crédit : gendarmerie nationale

Les communes montent au créneau

Toutefois, l'initiative départementale a suscité une certaine 'jalouse' de la part des communes de Vaucluse.

« Pourquoi le Département serait le seul à bénéficier de ce coup de com' ?, s'interroge la municipalité de l'Isle-sur-la-Sorgue. Nous, notre code postal ce n'est pas 84 000 mais 84 800. Alors nous voulons que la limitation de vitesse soit fixée 84,8 km/h sur les portions de routes départementales situées sur notre commune. »

Un vœu exaucé par le Département qui s'est engagé à installer des panneaux de limitation en fonction des du code postal des principales villes de Vaucluse.

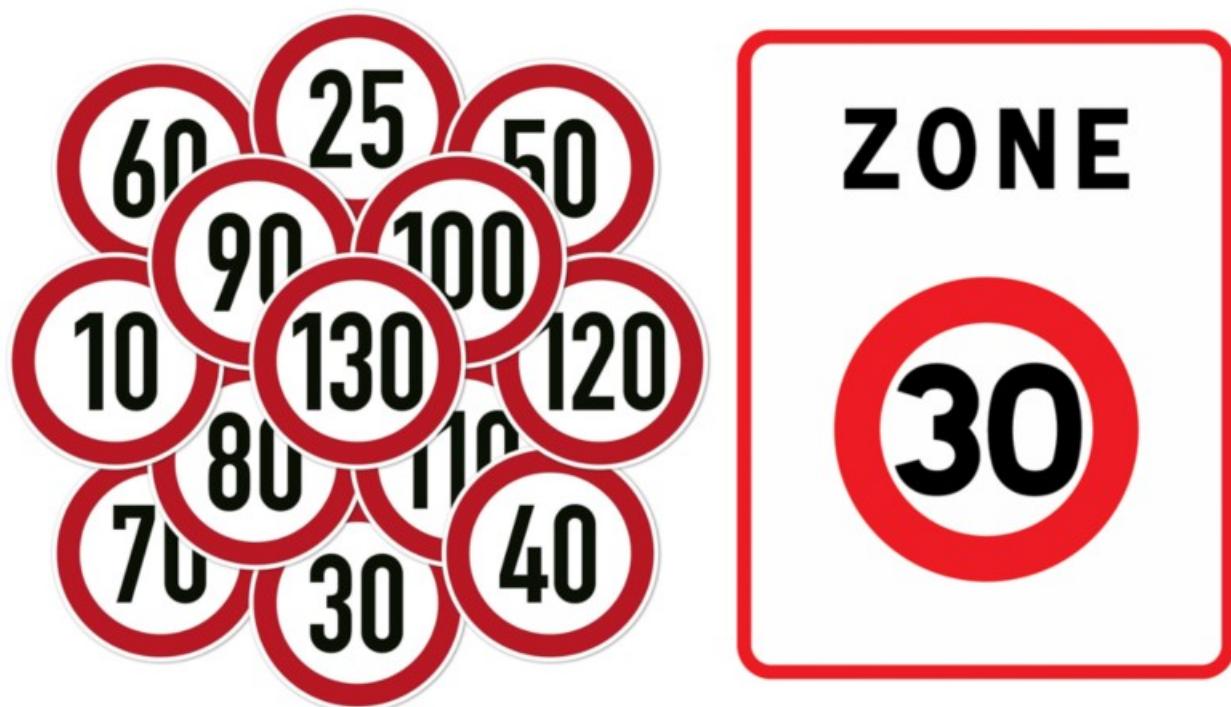
Ainsi, ces limitations vont être portées à 84,1km/h à Orange, 84,2km/h à Carpentras, 84,3km/h à Cavaillon, 84,4km/h à Apt, 84,5km/h à Bollène, 84,6km/h à Valréas et 84,7km/h à Sorgues. Pour sa part,

Ecrit par le 1 février 2026

Avignon (84 000) restera aligné sur le reste des autres routes du département.

Avec son code postal 84 170 la ville de Monteux a bien tenté le coup des 84,17km/h mais ce sont les forces de l'ordre qui ont mis 'le holà' à cette décentralisation des limitations de vitesse. « Nos appareils de contrôle ne permettent pas de mesurer au 100^e », explique la gendarmerie de Vaucluse.

En attendant, le trajet Avignon, Sorgues, Orange risque de constituer un sacré casse-tête pour les automobilistes vauclusiens : 84 km/h, 84,7km/h puis 84,1km/h...



Le Gard ambitionne de devenir la plus grande 'zone 30' au monde. Crédit : DR

Un modèle pour les autres départements français ?

En tout cas, l'initiative vauclusienne semble déjà inspirer d'autres départements. Si pour le territoire de Belfort (90), le retour au 90km/h raisonne comme une évidence, le Gard y voit surtout une belle opération de 'greenwashing' si chère aux élus de la rive droite de Rhône : « En passant à 30km/h sur l'ensemble du Gard, le département deviendra plus grande zone 30 d'Europe, voir du monde » se félicite-t-on déjà côté gardois. Pas sûr pourtant que cet enthousiasme soit entièrement partagé par les usagers locaux de la route.

Dans les Bouches-du-Rhône, les automobilistes semblent davantage résignés. « Rouler à 13 km/h sur les départementales ce sera toujours plus vite que de circuler à Marseille... »

[George Abitbol](#)

Quels sont critères pour augmenter la vitesse sur une route départementale ?

Attention cependant, toutes les portions de routes départementales de Vaucluse ne sont pas concernées

Ecrit par le 1 février 2026

par cette décision. En effet, seules celles intégrant les critères de [la loi d'orientation des mobilités \(LOM\) de décembre 2019](#) sont éligibles.

Ainsi, pour augmenter la vitesse, les tronçons concernés doivent faire au moins 10 km de long. Par ailleurs, ces voies ne doivent pas non plus comporter d'intersections avec un tourne-à-gauche, d'arrêts de transport en commun, de croisements avec des chemins de randonnée, de traversées de hameaux, de circulation d'engins agricoles et d'obstacles en bord de route. Au final, sur les 2 330 kilomètres [du réseau départemental](#), seuls 84 kilomètres seront finalement concernés par cette mesure.

Le Département de Vaucluse reporte le vote du budget et annule ses vœux 2025

Ecrit par le 1 février 2026



En raison de la situation politique nationale, Dominique Santoni a décidé de reporter la séance budgétaire initialement prévue ce vendredi 20 décembre. Informés de la décision les différents groupes politiques de l'assemblée départementale l'ont approuvée.

« Compte tenu de ce qui s'est passé ces dernières semaines à Paris et des incertitudes concernant ce que l'Etat voulait ponctionner aux collectivités locales - notamment [les prélèvements directs envisagés par le gouvernement Barnier](#) qui nous auraient au moins impacté sur les recettes 2025 - nous avons trouvé plus sage de décaler la séance budgétaire », explique Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse que nous venons de rencontrer dans le cadre de l'entretien qu'elle nous a accordé pour la prochaine édition du Vaucluse en chiffres 2025 que nous dévoilerons en février prochain. C'est donc le vendredi 17 janvier prochain que le Département devrait voter son budget 2025.

10M€ à économiser

En attendant, une certitude : quoi qu'il arrive, le Département va devoir limiter ses dépenses en raison de

Ecrit par le 1 février 2026

la baisse des dotations comme le reversement d'une partie de la TVA ou des DMTO (Droits de mutation à titre onéreux).

Au bas mot, c'est ainsi près de 13M€ au moins qu'il faut économiser. Et cela, sans savoir à qu'elle sauce sera mangé le Vaucluse par le nouveau gouvernement Bayrou. Pour y arriver, la présidente, qui dispose d'une majorité relative, reçoit d'ailleurs actuellement les présidents de groupe afin de mener une concertation sur les économies possibles et les domaines d'intervention à privilégier.

Vœux : une décision symbolique

Dans ce contexte, Dominique Santoni vient également d'annuler les traditionnels vœux aux corps constitués. Il s'agit essentiellement des représentants de la préfecture, des services de l'État, des élus, des organismes locaux, de la presse...

L'an dernier, [cette cérémonie s'était déroulée au gymnase du Calavon à Cabrières d'Avignon](#). Elle avait réuni plus de 1 000 personnes.

« Il s'agit peut-être d'une mesure symbolique, annonce Dominique Santoni. Mais cette décision me paraît légitime car elle montre que nous mettons dans en mode économie, l'institution départementale aussi. »

[Vaucluse : l'un des départements les plus pauvres de France va payer pour les riches](#)

Sorgues, visites d'opérations de logements abordables exemplaires

Ecrit par le 1 février 2026



Le [Département de Vaucluse](#) et en particulier Dominique Santoni, et Corinne Testud-Robert, vice-présidente et présidente de la commission habitat ont invité des élus locaux à visiter 4 programmes exemplaires réalisés par la Société d'économie mixte de la Ville de [Sorgues](#).

Le Département de Vaucluse travaille sur un nouveau Plan départemental de l'Habitat (PDH). Un document de planification stratégique -s'étendant sur six ans- pour définir et coordonner les politiques de logement pour les années à venir, tout en tenant compte de la sobriété foncière réclamée par le dispositif Zan (Zéro artificialisation nette). Depuis 2020, le Département a subventionné 62 opérations de bailleurs sociaux publics concernant près de 2 500 logements (réhabilitation et création), pour un montant total de 4 093 470 €.

Mission ?

Répondre aux besoins des Sorguais en matière d'habitat, notamment en facilitant l'accès à des logements abordables.

Objectif ?

Communiquer et d'échanger sur les modèles de logements contemporains et qualitatifs. Les logements présentés ont été réalisés dans d'anciens bâtiments dégradés du centre de Sorgues.

Le message ?

Ecrit par le 1 février 2026

Monter aux élus locaux des exemples de réhabilitation qu'ils pourraient développer sur leurs communes pour revitaliser leurs centres-villes et s'inscrire dans la sobriété foncière.

Les programmes

Les programmes visités sont des opérations de réhabilitations en centre-ville, comprenant des spécificités patrimoniales et la conservation d'éléments historiques.

«L'objectif est de participer à la réhabilitation du centre ancien en le rendant attractif, en faisant en sorte que des habitants se le réapproprient, et en introduisant du développement durable dans ce type de projets,» a relaté [Thierry Lagneau](#), maire de Sorgues.

Ainsi, l'opération Mireille-l'Orme abrite six logements et deux commerces ; La Calade, rue des remparts propose sept logements et deux commerces, Le Paradou situé Cours de la République permettra bientôt l'amélioration thermique de douze T3 et de cinq commerces, Bergone et Saint Sixte, elle, compte 12 logements. Le Conseil départemental est intervenu respectivement dans ces chantiers à hauteur de 3030€ en 2020, 41 211€ en 2023, 79 350€ en 2023 et 84 758€ en 2015.

MMH

Budget : la faute aux collectivités ?

Ecrit par le 1 février 2026



Il y a quelques jours nous dissertions sur l'état calamiteux des finances de notre pays. On va de surprise en surprise. Avec le temps le montant de la facture augmente à la vitesse de la lumière. Pendant la période « insouciante » des JO on a laissé filtrer, entre deux médailles d'or, qu'il faudrait trouver en urgence pour 2025, quelques 10 milliards d'euros. Une bagatelle. Ensuite on est passé à 20 puis 30 milliards. Et maintenant, on apprend que ce sera 60 milliards qu'il faudra trouver.

Diantre, mais qui tient les cordons de la bourse de cette manière ? A ce niveau la Grèce apparaît comme presque aussi bien gérée qu'un canton de la confédération helvétique. Dans ce scénario à peine croyable on s'en prend aux collectivités locales et en particulier aux départements. Ils auraient eu la dépense facile. Est-il utile de rappeler aux citoyens et contribuables que nous sommes tous, que ces collectivités, sont dans l'obligation de présenter des budgets à l'équilibre, eux !

« En plus, l'État ne cesse de nous imposer des dépenses qu'il ne compense jamais »

Dominique Santoni, Présidente du Conseil départemental de Vaucluse

Ecrit par le 1 février 2026

De plus ces mêmes collectivités ne peuvent emprunter de l'argent pour payer de salaires, eux ! [« Que chacun balaie devant sa porte »](#) affirmait à ce propos, Dominique Santoni, la présidente du département de Vaucluse il y a quelques jours. « En plus, l'État ne cesse de nous imposer des dépenses qu'il ne compense jamais » ajout-elle. Force également de rappeler que l'augmentation des budget des collectivités s'est faite sur des lettres de cadrage provenant de Bercy... Précision supplémentaire et presque accablante, il y a encore peu on demandait à ces mêmes collectivités d'investir pour relancer l'activité et l'économie...

Si on veut ajouter à la confusion, une partie des nouveaux députés et ministres sortants dans la mouvance du Président de la République, comme Gérald Darmanin, ou Gabriel Attal annoncent qu'ils ne voteront pas un budget avec des augmentations des impôts. Faire le contraire aurait été un constat d'échec flagrant, mais pour des ministres sortants, s'abstenir aurait été plus juste et surtout plus décent. Des mots qui ne riment pas vraiment avec l'ambition politique personnelle...

Dans ce capharnaüm qui ressemble à un mauvais rêve, que fait aujourd'hui celui qui aimait, il y a encore peu, à jouer au chef de guerre et à s'exposer en première ligne ? Assistons-nous à une forme de capitulation ou de démission ?

Jeux Olympiques : quelles chances de médailles vauclusiennes ?

Ecrit par le 1 février 2026



Les Jeux Olympiques 2024 qui se dérouleront à Paris débuteront officiellement ce vendredi 26 juillet. Avec 63 athlètes issus de la région PACA dont 7 vauclusien (es), les provençaux seront en force pour cet évènement majeur. Gros plan sur nos champions vauclusiens et leurs chances de médailles pour ces JO.

La flamme va s'embraser pour de bon. Ce vendredi 26 juillet, les Jeux Olympiques de Paris 2024 débuteront officiellement avec une cérémonie qui se tiendra sur la Seine à 19h30. Parmi les 7000 athlètes qui défileront, on compte 7 vauclusiens qui défendront les couleurs de la France mais aussi qui représenteront leur département dans leurs disciplines.

Les meilleures chances de médailles en BMX

Le Vaucluse est définitivement une terre de vélos et de BMX. Avec plusieurs clubs de haut niveau à Pernes-les-Fontaines, à Cavaillon et surtout à Sarrians (là où l'équipe de France de la discipline a installé son camp d'entraînement une semaine avant les jeux) et surtout deux coureurs reconnus en la personne de Sylvain André (licencié à Cavaillon) et de Romain Mahieu (licencié à Sarrians), le département vauclusien sera bien représenté.

Sylvain André, natif de la ville où il s'entraîne, a déjà remporté de nombreux titres européens et mondiaux avec notamment un triplé de champion du monde, d'Europe et de France en juniors avant de décrocher plusieurs médailles de bronze entre 2012 et 2016 aux championnats d'Europe. Un titre de

Ecrit par le 1 février 2026

champion du monde vient récompenser son talent et ses efforts le 9 juin 2018. Quatre fois vainqueur des championnats de France entre 2019 et 2022, le vauclusien tentera d'aller chercher une médaille dans la seule compétition qui se refuse à lui : les Jeux Olympiques.

Il est le grand favori côté français. Et à juste titre, en 2023, Romain Mahieu est devenu champion du monde de BMX devant deux compatriotes, Arthur Pilard et Joris Daudet, marquant ainsi de son empreinte son sport. Celui qui s'entraîne au BMX llub de Sarrians s'avance avec une confiance maximale et des rêves de médailles plein la tête. À 29 ans, au zénith de sa carrière, en pleine possession de ses moyens et avec une préparation intense débutée depuis plusieurs mois, l'athlète français ne visera pas moins que l'or.

[BMX : l'équipe de France est prête pour les Jeux Olympiques](#)

De l'haltérophilie et du football

Un autre espoir de médaille vauclusienne se présentera sur ces jeux en la personne de Marie-Joséphe Fègue. La native de Yaoundé, naturalisée française fin 2021, visera elle aussi la plus haute distinction dans sa discipline. Pour aller chercher l'or, la sextuple championne d'Europe de 33 ans, devra se surpasser et battre de solides concurrentes comme l'américaine Olivia Lynn ou Reeves ou l'équatorienne Angie Paola Palacios. Une épreuve pas insurmontable pour celle qui vit à Avignon avec sa famille depuis 2016 et qui disputera les premiers jeux de sa carrière.

Le sport le plus populaire en France, à savoir le football offrira la chance à deux vauclusiens d'aller chercher la plus belle des médailles. Joris Chotard, milieu du MHSC, né à Orange fait partie de l'équipe française olympique emmené par le sélectionneur Thierry Henry. Avec un onze titulaire compétitif et un banc de touche bourré de talent, la médaille d'or semble à la portée de la sélection qui devra se méfier néanmoins de l'Espagne et de l'Argentine. Une quête qui a bien commencé avec une victoire 3-0 contre les USA à l'Orange Vélodrome pour le premier match de la compétition. Chez les femmes, Maëlle Lakrar, elle aussi. Native de la ville d'Orange, la défenseur centrale du Real Madrid et des Bleues tentera de ramener une médaille en Vaucluse. Emmené par Hervé Renard, la sélection française débutera sa compétition contre la Colombie ce jeudi 25 juillet.

[Les acteurs du sport mis en lumière lors des Trophées du sport vauclusien 2024](#)

Pentathlon et Break

Ecrit par le 1 février 2026

Originaire de Pertuis, Jean-Baptiste Mourcia disputera également ses premiers jeux comme pentathlonien français. Champion d'Europe cadets en 2017 en individuel et par équipe, champion du monde junior en juillet 2019, le vauclusien tentera de défier les meilleurs athlètes de cette discipline et d'aller chercher une médaille historique. Pour cela, il devra exceller dans les 5 épreuves qui constituent son sport : l'escrime, la natation, l'équitation, le tir au pistolet et la course à pied. Début des épreuves le 8 aout.

On reste à Pertuis avec Carlota Dudek qui pratique la danse acrobatique dans la commune depuis de nombreuses années. Elle va donc inaugurer la nouvelle discipline acceptée aux JO pour la première fois : le breaking. Le sépreuves auront lieux le 9 et le 10 aout à Paris.

Tessa Martinez, pilote BMX vauclusienne sera elle remplaçante lors de ces Jeux Olympiques. La licenciée de Mormoiron sera appelée en cas de blessure d'une compatriote en équipe de France.